SOLIDARITE

EDF S’ENGAGE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

La facture

RECTO DE LA FACTURE : GÉNÉRALITÉS

POUR NOUS CONTACTER

N° client : 6 000 123 456
Identifiant Internet :
specimen.specimen@specimen.fr

Par Internet et Mobile

Vos contrats, factures et toute l'actualité
particuliers.edf.com

sur Smartphone et Tablette
Télécharger l'appli mobile EDF&MOI

Des conseils en économies d'énergie
mamaisonbleuciel.edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 21h
au 09 69 32 15 15 (Service gratuit)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENT - TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouvez la boutique la plus proche de chez vous sur boutique.edf.com

Urgence dépannage ERDF GRDF

Electricité au 09 726 750 71 (Service gratuit)
Gaz au 0 800 47 33 33 (N° vert)

Lieu de consommation
137
APT
23 RU
5965

Titulaire du contrat
Mme

Votre contrat
N° de client : 5
N° de compte :
(numéro à transmettre pour le reglement de vos factures)

Electricité

- Point de livraison (PDL) :
N° 01 129 52
- Puissance : 09 kVA
- Option Base

Document à conserver 5 ans

EDF

M. FRANÇOIS DURAND
25 RUE DE CHAMPAGNE
59155 FACHES THUMESNIL

Rappel du montant restant à payer au titre de vos factures précédentes	177,09 €
Facture du 26/03/2014 N° 16 752 417 299	
Électricité (relevé ERDF)	30,29 €
TVA	4,57 €
Facture TTC A payer avant le 10/04/2014	34,86 €

Montant total à payer
211,95 € TTC

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 26/05/2014.
- Pour votre prochaine facture, vous avez la possibilité d'être facturé au plus juste en nous communiquant sur Internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 07/05/2014 et le 23/05/2014.
- Prochaine relève ERDF vers le 26/07/2014.
- Prochaine échéance de votre délai de paiement le 20/07/2014 d'un montant de 300€.

INFORMATIONS

Prix et réglementation

Electricité : Vos Conditions Générales de Vente sont modifiées au 01/02/2014. Conformément à la réglementation, les montants de la CTA, la CSPE, les TCFE et la TVA évoluent au 01/01/2014. La CTA a évolué au 01/05/2013. Le tarif réglementé a évolué au 01/08/2013. Plus d'information sur le site particuliers.edf.com

Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».
Par téléphone : choisir « Payer ma facture ».
Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.
Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.
En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.

Tenez compte des délais postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir encaissé votre règlement.

Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.
Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client

RECTO DE LA FACTURE : BLOC "*POUR NOUS CONTACTER*"

VOS CONTACTS

Par Internet

• Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7j/7 : espaceclient.edf.com

Identifiant Internet : OSYALYI96A

Par téléphone

• Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation au 09 69 39 33 01[1] (appel non surtaxé)

• Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24 au 0 800 123 333 (N° Vert) pour transmettre vos relevés et consulter votre solde

N° client : 5 017 750 867

• Mes Travaux de chauffage et d'Isolation au 39 29[1] (0,05 € TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)

[1] du lundi au samedi de 8h à 21h

Dépannage Electricité (ERDF) : 09 726 750 94 (appel non surtaxé)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

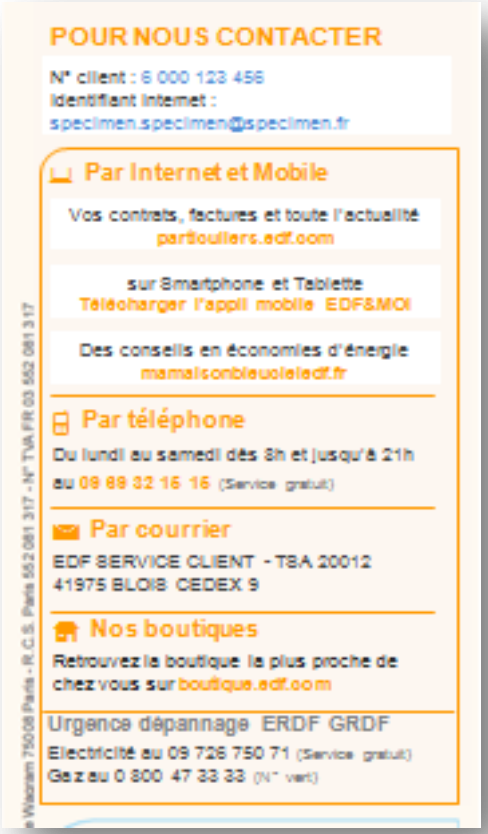

POUR NOUS CONTACTER

N° client : 6 000 123 456
Identifiant Internet :
specimen.specimen@specimen.fr

Par Internet et Mobile

Vos contrats, factures et toute l'actualité particuliers.edf.com

sur Smartphone et Tablette
Télécharger l'appli mobile EDF&MOI

Des conseils en économies d'énergie
maisonbleue.edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 21h au 09 69 32 15 15 (Service gratuit)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENT - TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouvez la boutique la plus proche de chez vous sur boutique.edf.com

Urgence dépannage ERDF GRDF

Electricité au 09 726 750 71 (Service gratuit)
Gaz au 0 800 47 33 33 (N° vert)

RECTO DE LA FACTURE : BLOC "*ARRIÉRÉ*"

Votre facture du 26/10/2014 N° 24 640 710 707

Période du 07/04/2014 au 06/10/2014

Détails au verso

Electricité "Tarif Bleu" Consommation sur Index estimé, abonnement et taxes	157,97 €
Prestation(s)	128,88 €
Total Hors TVA	286,85 €
TVA	*51,57 €*
Pénalités de retard	7,50 €
Solde restant à régler TTC	1 351,27 €

Total TTC **345,92 €**

A régler avant le 10/11/2014

Prochaine facture vers le 06/04/2015 - Prochain relevé vers le 06/04/2015

VOS MESSAGES PERSONNELS

Rappel : **vous restez redevable de 1351,27€ TTC au titre de votre (vos) facture(s) précédente(s).** Le montant ci-dessus ne tient pas compte de cet arriéré. Merci de régulariser votre situation dans les plus brefs délais en réglant par internet, par téléphone ou par courrier.

Bloc "Arriéré"

Montant total à payer = Arriéré+montant facture TTC

Rappel du montant restant à payer au titre de vos factures précédentes 177,09 €

Facture du 26/03/2014
N° 16 752 417 299

Électricité (relevé ERDF)	30,29 €
TVA	4,57 €
Facture TTC	**34,86 €**
A payer avant le 10/04/2014	

Montant total à payer

211,95 €
TTC

Reprise de l'arriéré du client quelque soit la date exemples

RECTO DE LA FACTURE : BLOC "*LES PROCHAINES ÉTAPES*"

Votre facture du 14/01/2015 N° 26 362 845 882

Période du 11/07/2014 au 10/01/2015

Détails au verso

Electricité "Tarif Bleu" Consommation sur index réel, abonnement et taxes	139,11 €	Total TTC **160,94 €**
Total Hors TVA	139,11 €	A régler avant le 29/01/2015
TVA	*21,83 €*	

Prochaine facture vers le 10/07/2015 - Prochain relevé vers le 10/07/2015

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 26/05/2014.
- Pour votre prochaine facture, vous avez la possibilité d'être facturé au plus juste en nous communiquant sur Internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 07/05/2014 et le 23/05/2014.
- Prochaine relève ERDF vers le 26/07/2014.
- Prochaine échéance de votre délai de paiement le 20/07/2014 d'un montant de 300€.

RECTO DE LA FACTURE : BLOCS "*COMMENT PAYER*" "*COMMENT SEREZ-VOUS REMBOURSÉ*"

Vous choisissez le paiement par TIP

- Détachez le TIP suivant les pointillés et adressez-le daté et signé dans l'enveloppe jointe.
- Si la mention «JOIGNEZ UN RIB MERCI» y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre au TIP, le RIB (Relevé d'identité Bancaire), le RIP (Relevé d'Identité Postal) ou le RICE (Relevé d'identité de Caisse d'Épargne) correspondant.

Pensez à régler votre facture dans les délais indiqués.
Tenez compte des délais postaux car la date figurant sur votre facture est celle à laquelle nous devrons avoir encaissé votre règlement.

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler vos factures :

- Prélèvement automatique (mensuel ou bimestriel);
- Prélèvement ponctuel (Télépaiement via l'espace Client) ;
- Chèque à l'ordre de EDF en joignant ce TIP pour identifier la référence du règlement ;
- Carte Bancaire (via mon espace Client ou Mon Compte sur Serveur Vocal);
- En espèces à la Poste muni de votre facture ou TIP.
- **Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client ou contactez votre conseiller EDF pour choisir votre moyen de paiement.**

Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».
Par téléphone : choisir « Payer ma facture ».
Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.
Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.
En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.

Tenez compte des délais postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir encaissé votre règlement.

Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.
Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client

Comment serez vous remboursé ?

Le montant de 34,00 € sera remboursé sur le compte ci-dessous dans un délai de deux semaines :

Titulaire du compte : M. FRANCOIS DURAND
Nom de la banque : **********
Compte bancaire : ***** ***** 00079430540**

CONTEXTE

Dans le cadre de la réglementation SEPA le TIP (Titre Interbancaire de Paiement) actuel, disparait au 1er Février 2016 au profit du **TIP SEPA.**

RAPPEL

- **Le TIP est un moyen de paiement actuellement utilisé par les clients pour régler leur facture.**
- Il permet aux clients de ne pas utiliser de chèques, ils ont simplement à signer le TIP et à le renvoyer par la poste.
- **Ils coûtent 2 fois moins cher à traiter que le chèque pour le fournisseur.**
- **Autrefois franco-français il sera désormais harmonisé au niveau européen en devenant le TIP SEPA.**

TIP SEPA

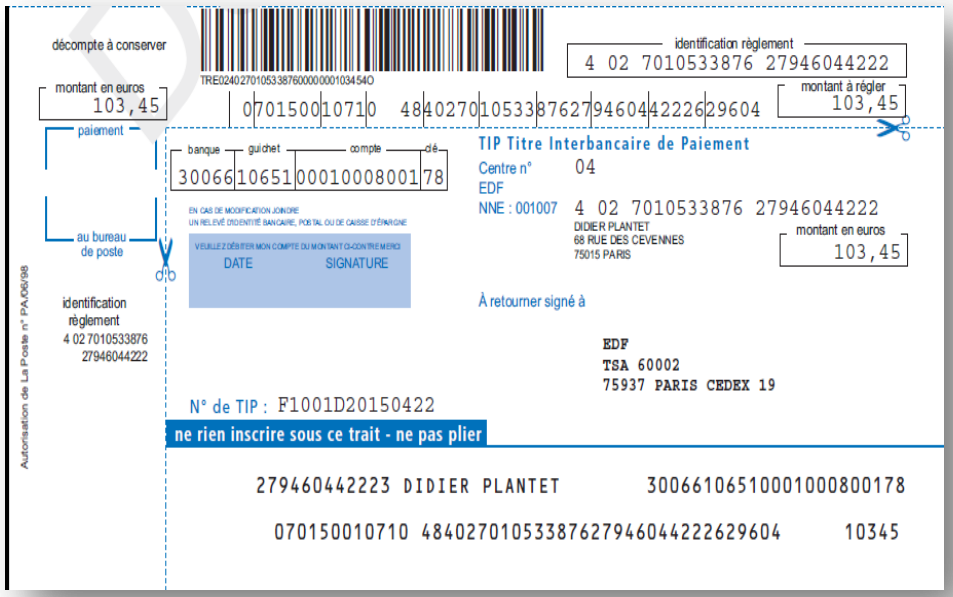

Avant

Maintenant

TIP SEPA

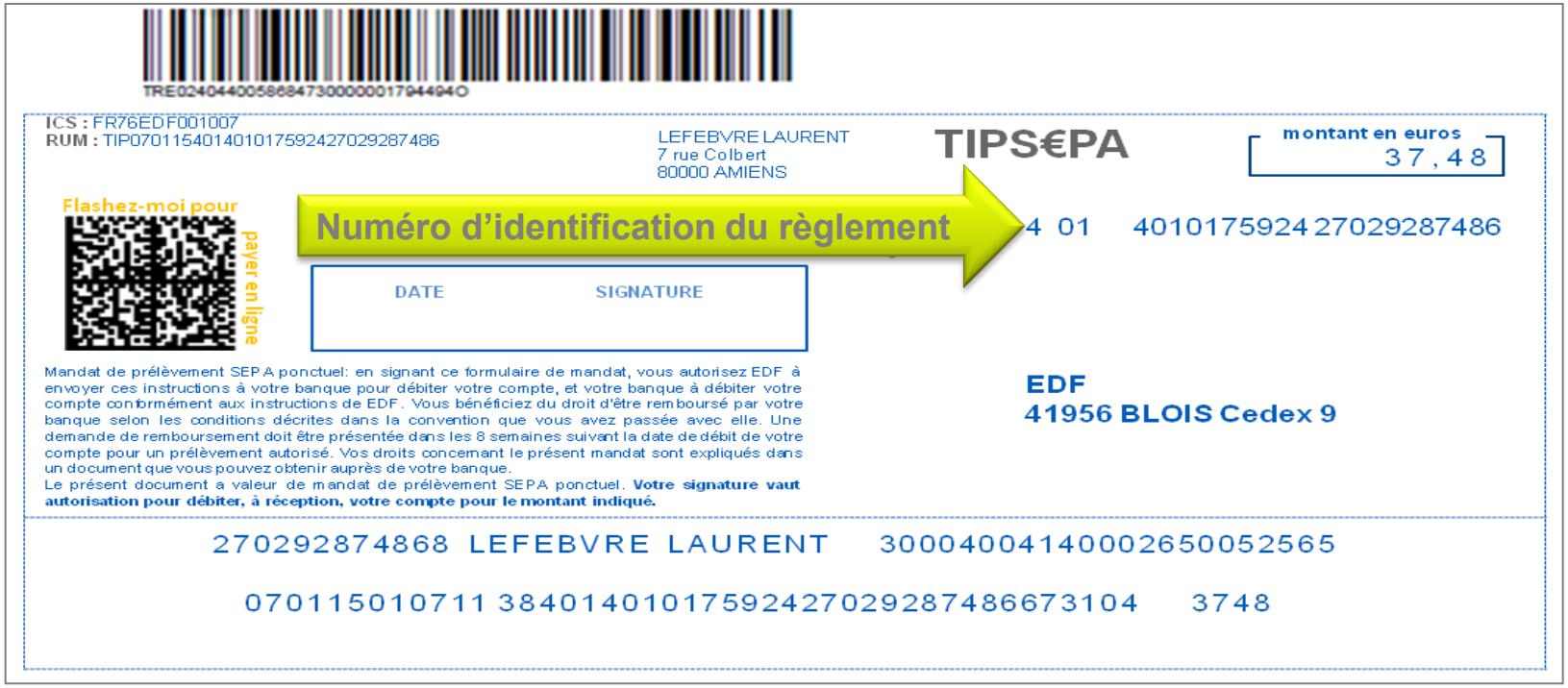
TRE024044005868473000000017944940
ICS : FR76EDF001007
RUM : TIP070115401401017592427029287486
LEFEBVRE LAURENT
7 rue Colbert
80000 AMIENS
TIPS€PA
montant en euros
37,48
Flashez-moi pour
payer en ligne
Numéro d'identification du règlement
4 01 4010175924 27029287486
DATE
SIGNATURE
Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.
EDF
41956 BLOIS Cedex 9
270292874868 LEFEBVRE LAURENT 30004004140002650052565
070115010711 384014010175924270292874866731 04 3748

LA FACTURE D'ENERGIE

La Facture

LA FACTURE L'ESSENTIEL

: : facture de mise en service, sur index estimés / réels …

Vos infos clients : Quelles informations sont nécessaires pour m'identifier ?

Les contacts : Qui appeler ? À quel moment ? Pour quelles raisons ?

Vos coordonnées bancaires : Sur quel compte je suis prélevé ? Ou comment payer cette facture ?

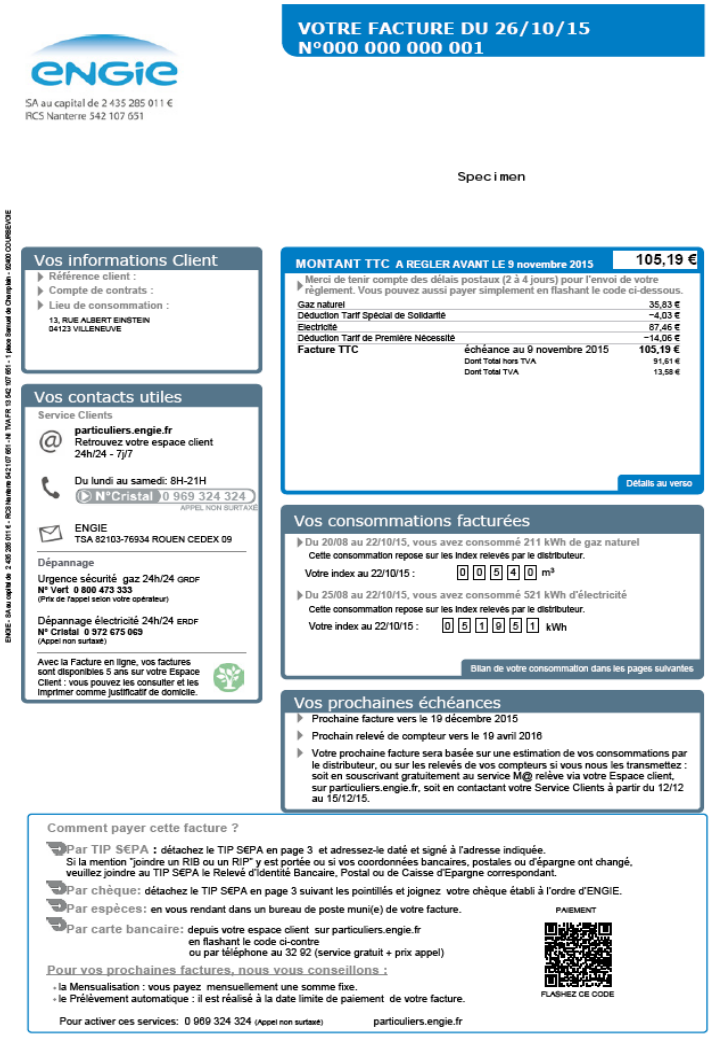

ENGIE
SA au capital de 2 435 285 011 €
RCS Nanterre 542 107 651

VOTRE FACTURE DU 26/10/15
N°000 000 000 001

Specimen

Vos informations Client
- Référence client :
- Compte de contrats :
- Lieu de consommation :

13, RUE ALBERT EINSTEIN
04123 VILLENEUVE

Vos contacts utiles
Service Clients
particuliers.engie.fr
Retrouvez votre espace client 24h/24 - 7j/7
Du lundi au samedi: 8H-21H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
ENGIE
TSA 82103-76934 ROUEN CEDEX 09
Dépannage
Urgence sécurité gaz 24h/24 GRDF
N° Vert 0 800 473 333
(Prix de l'appel selon votre opérateur)
Dépannage électricité 24h/24 ERDF
N° Cristal 0 972 675 069
(Appel non surtaxé)
Avec la Facture en ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

MONTANT TTC A REGLER AVANT LE 9 novembre 2015 105,19 €
Merci de tenir compte des délais postaux (2 à 4 jours) pour l'envoi de votre règlement. Vous pouvez aussi payer simplement en flashant le code ci-dessous.

Gaz naturel		35,83 €
Déduction Tarif Spécial de Solidarité		-4,03 €
Electricité		87,46 €
Déduction Tarif de Première Nécessité		-14,06 €
Facture TTC	échéance au 9 novembre 2015	105,19 €
	Dont Total hors TVA	91,61 €
	Dont Total TVA	13,58 €

Détails au verso

Vos consommations facturées
Du 20/08 au 22/10/15, vous avez consommé 211 kWh de gaz naturel
Cette consommation repose sur les Index relevés par le distributeur.
Votre index au 22/10/15 : 0 0 5 4 0 m³
Du 25/08 au 22/10/15, vous avez consommé 521 kWh d'électricité
Cette consommation repose sur les Index relevés par le distributeur.
Votre index au 22/10/15 : 0 5 1 9 5 1 kWh
Bilan de votre consommation dans les pages suivantes

Vos prochaines échéances
- Prochaine facture vers le 19 décembre 2015
- Prochain relevé de compteur vers le 19 avril 2016
- Votre prochaine facture sera basée sur une estimation de vos consommations par le distributeur, ou sur les relevés de vos compteurs si vous nous les transmettez : soit en souscrivant gratuitement au service M@ relève via votre Espace client, sur particuliers.engie.fr, soit en contactant votre Service Clients à partir du 12/12 au 15/12/15.

Comment payer cette facture ?
Par TIP SEPA : détachez le TIP SEPA en page 3 et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée.
Si la mention "joindre un RIB ou un RIP" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre au TIP SEPA le Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne correspondant.
Par chèque: détachez le TIP SEPA en page 3 suivant les pointillés et joignez votre chèque établi à l'ordre d'ENGIE.
Par espèces: en vous rendant dans un bureau de poste muni(e) de votre facture.
Par carte bancaire: depuis votre espace client sur particuliers.engie.fr en flashant le code ci-contre ou par téléphone au 32 92 (service gratuit + prix appel)
PAIEMENT
FLASHEZ CE CODE
Pour vos prochaines factures, nous vous conseillons :
- la Mensualisation : vous payez mensuellement une somme fixe.
- le Prélèvement automatique : il est réalisé à la date limite de paiement de votre facture.

Pour activer ces services: 0 969 324 324 (Appel non surtaxé) particuliers.engie.fr

Montant TTC : Que dois-je payer ?

Vos consommations facturées : Qu'est-ce que j'ai consommé ?

Prochaines échéances : Les prochaines dates à noter autour de ma facture.

Cas d'un client non prélevé

Le nouveau nom de GDF SUEZ

LA FACTURE EN DÉTAIL

- facture page 2

Comprendre cette facture :
Sur quelle(s) consommation(s) est basée (s) ma facture ? Y a-t-il eu un changement de prix ?

Gaz naturel et Electricité :
Pour chaque énergie, quelle est la part abonnement/consommations

Contributions et Taxes :
Part des taxes en fonction du type d'énergie

VOTRE FACTURE EN DETAIL

Document à conserver 5 ans — Page 2/4

COMPRENDRE CETTE FACTURE

- Vos consommations reposent sur les index relevés par le distributeur.
- Le 1er octobre 2015 les prix du gaz naturel ont changé.
- Sur la période facturée, les prix de l'électricité ont changé.

Pour aller plus loin : facture.particuliers.engie.fr

Votre contrat d'énergie

Gaz Fixe 2 ans (prix de marché) (moins de 6000 kWh par an)
- Date d'effet : 01/10/15 - Date d'échéance : 30/09/17
- Consommation Annuelle de Référence (CAR) :
- Point de comptage et d'estimation :

Elec Fixe 2 ans (prix de marché)
- Date d'effet : 01/10/15 - Date d'échéance : 30/09/17
- Puissance souscrite : 6 kVA
- Compteur Electromécanique
- Point de livraison :

GAZ NATUREL	Ancien index	Nouvel index	Différence en m³	Coeff conv(1)	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA	Total TVA incluse en euros
Abonnement									
Régularisation d'abonnement du 01/10 au 19/10/15 sur la base de 6,20€ HT par mois (2)							-3,98	5,5 %	-4,20 €
Abonnement du 01/10 au 19/12/15 sur la base de 7,89€ HT par mois (2)							21,04	5,5 %	22,20 €
Total Abonnement							17,06		18,00 €
Consommation									
Consommation sur relève réelle compteur n° 354 du 24/04 au 22/10/15	487	540	53	11,08	587				
Consommation au prorata du 24/04 au 30/09/15					504	0,06530	32,91	20,0 %	39,49 €
Consommation au prorata du 01/10 au 22/10/15					83	0,05614	4,66	20,0 %	5,59 €
Déduction du montant des consommations estimées facturées du 24/04 au 19/08/15					-376		-24,55	20,0 %	-29,46 €
Total Consommation							13,02		15,62 €
Contributions et taxes liées à l'énergie(3)									
Contribution Tarifaire Acheminement							1,45	5,5 %	1,53 €
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel					587	0,00264	1,55	20,0 %	1,86 €
Déduction de la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel sur les consommations estimées facturées							-0,99	20,0 %	-1,19 €
Total contributions et taxes							2,01		2,20 €

TOTAL GAZ NATUREL TTC			36,83 €(4)
Déduction forfaitaire Tarif Spécial de Solidarité du 20/08 au 22/10/15	-3,36	20,0 %	-4,03 €

ELECTRICITE	Ancien index	Nouvel index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA	Total TVA incluse en euros
Abonnement							
Régularisation d'abonnement du 01/10 au 19/10/15 sur la base de 5,40€ HT par mois (2)					-3,42	5,5 %	-3,61 €
Abonnement du 01/10 au 19/12/15 sur la base de 5,79€ HT par mois (2)					15,44	5,5 %	16,29 €
Total Abonnement					12,02		12,68 €
Consommation							
Consommation compteur n° 997 du 25/08 au 22/10/15	51430	51951	521				
Consommation au prorata du 25/08 au 30/09/15			311	0,0828	25,75	20,0 %	30,90 €
Consommation au prorata du 01/10 au 22/10/15			210	0,0932	19,57	20,0 %	23,48 €
Total Consommation					45,32		54,38 €
Contributions et taxes liées à l'énergie(3)							
Contribution Tarifaire Acheminement					2,16	5,5 %	2,28 €
Contribution au service public de l'électricité			521	0,0195000	10,16	20,0 %	12,19 €
Taxes Municipales sur la Consommation Finale d'Électricité			521	0,0063750	3,32	20,0 %	3,98 €
Taxes Départementales sur la Consommation Finale d'Électricité			521	0,0031050	1,62	20,0 %	1,94 €
Total Contributions et Taxes					17,26		20,40 €

TOTAL ELECTRICITE TTC			87,46 €
Dont 26,29 EUR HT reversés à votre distributeur au titre de l'acheminement de l'électricité			
Déduction forfaitaire Tarif de Première Nécessité du 25/08 au 22/10/15	-11,72	20,0 %	-14,06 €

Votre contrat d'énergie:
A quelle(s) offre(s) ai-je souscrit ? Quelles en sont les caractéristiques ?

Total Gaz naturel TTC :
Combien je paie pour mon usage gaz naturel ?

Tarifs Sociaux :
Déduction Forfaitaire TSS
Déduction forfaitaire TPN

Total électricité TTC : Combien je paie pour mon usage électricité ?

Total de votre facture :
Je retrouve les informations indiquées dans le bloc bleu du recto

Le nouveau nom de GDF SUEZ

LA FACTURE EN DÉTAIL

VOTRE FACTURE EN DETAIL

Document à conserver 5 ans

COMPRENDRE CETTE FACTURE

Sur la période facturée, les prix du gaz naturel ont changé.

Pour aller plus loin : particuliers.engie.fr

Votre contrat d'énergie

Gaz Naturel Tarif B0 réglementé (1 000 à 6 000 kWh par an)

- Consommation Annuelle de Référence (CAR) : 493 -
- Point de comptage et d'estimation : 17717510929131

GAZ NATUREL	Ancien index	Nouvel index	Différence en m³	Coeff conv[1]	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA	Total TVA incluse en euros
Abonnement									
Régularisation d'abonnement du 01/07 au 16/07/15 sur la base de 5,44€ HT par mois[2]							-2,90	5,5 %	-3,06 €
Abonnement du 01/07 au 16/11/15 sur la base de 6,28€ HT par mois[2]							29,11	5,5 %	30,71 €
Total Abonnement							26,21		27,65 €
Consommation									
Consommation estimée compteur n° 853 du 17/05 au 16/09/15	801	934	133	1,00	133				
Consommation au prorata du 17/05 au 31/05/15					18	0,06530	1,18	20,0 %	1,42 €
Consommation au prorata du 01/06 au 30/06/15					32	0,06500	2,08	20,0 %	2,50 €
Consommation au prorata du 01/07 au 31/08/15					65	0,06090	3,96	20,0 %	4,75 €
Consommation au prorata du 01/09 au 16/09/15					18	0,06120	1,10	20,0 %	1,32 €
Total Consommation							8,32		9,98 €
Contributions et taxes liées à l'énergie[3]									
Contribution Tarifaire Acheminement							2,76	5,5 %	2,91 €
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel					133	0,00264	0,35	20,0 %	0,42 €
Total contributions et taxes							3,11		3,33 €

TOTAL GAZ NATUREL TTC			40,96 €
Déduction forfaitaire Tarif Spécial de Solidarité du 17/05 au 16/09/15	-6,48	20,0 %	-7,78 €

SERVICES	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA	Total TTC en euros
Espace client	1				gratuit

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	31,18	1,59	0,44	33,21 €
Rappel du solde TTC restant dû				86,18 €
TOTAL DE VOTRE FACTURE				**119,39 €[4]**

[1] Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?
Votre compteur mesure le volume de Gaz naturel (en m3) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m3 de Gaz naturel varie en fonction de la composition du Gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m3 x coefficient de conversion = nombre de kWh.

[2] Abonnement : comment est calculé son prix ?
Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 199 EUR HT l'an vous paierez en janvier (31 jours) 199 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

[3] Taxes et contributions liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

Des renvois explicatifs pour plus de pédagogie

Le nouveau nom de GDF SUEZ

COMPRENDRE LA CONSOMMATION

VOTRE FACTURE EN DETAIL

Document à conserver 5 ans

ACTUALITE

Optez pour des prix garantis sans hausse

Depuis le 1er janvier 2013, le tarif réglementé du gaz naturel peut évoluer tous les mois. Pour vous mettre à l'abri des hausses éventuelles, pensez à souscrire à nos offres de marché* à prix bloqué pendant la durée de votre contrat (hors évolutions des impôts, taxes et contributions, de toute nature). Pour cela, contactez votre conseiller ENGIE au 09 69 324 324 (appel non surtaxé).

* vous pouvez revenir à tout moment sans frais au tarif réglementé, si vous en faites la demande.

Vous déménagez bientôt ?

Demandez dès à présent l'électricité à prix de marché et le gaz naturel pour votre futur logement sur www.electricitegazexpress.fr ou auprès de votre conseiller ENGIE au 09 69 324 324 (appel non surtaxé).

Des e-services gratuits accessibles à tout moment

Facture en Ligne, historique de vos consommations, date et montant de votre prochaine facture, paiement en ligne, prélèvement automatique, mensualisation, relevé de compteur... Pour bénéficier des e-services dans un espace sécurisé, rendez-vous sur votre espace client ou créez-le en quelques clics sur particuliers.engie.fr Des e-services gratuits accessibles à tout moment Facture en Ligne, historique de vos consommations, date et montant de votre prochaine facture, paiement en ligne, prélèvement automatique, mensualisation, relevé de compteur... Pour bénéficier des e-services dans un espace sécurisé, rendez-vous sur votre espace client ou créez-le en quelques clics sur particuliers.engie.fr

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients au (appel non surtaxé depuis un poste fixe)

Pour vos prochaines factures, vous avez la possibilité d'opter pour :

- la mensualisation : prélèvement automatique mensuel d'un montant fixe,
- un règlement par TIP SEPA, par carte bancaire, par chèque ou par espèces.

Des informations complémentaires : l'actualité de nos offres et de nos services

ENGIE
Le nouveau nom de GDF SUEZ

Bilan de consommation:

Comment la consommation évolue-t-elle année après année ?

Un bilan annuel :

Un récapitulatif des montants facturés depuis 1 an

VOTRE FACTURE EN DETAIL

Document à conserver 5 ans

Page 4/4

Bilan de votre consommation

Evolution de votre consommation facturée en kWh

Relevée distributeur
Estimée fournisseur
Relevée client
Estimée distributeur

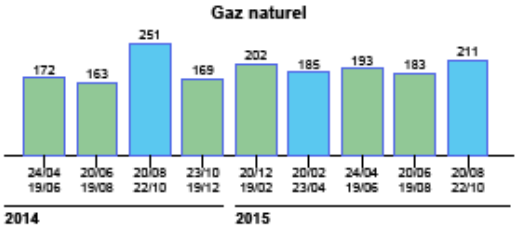

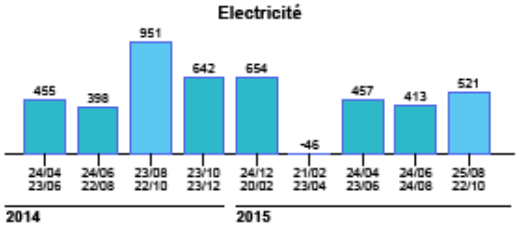

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année

	Gaz naturel du 23/10/2014 au 22/10/2015 (HTVA)	Electricité du 23/10/2014 au 22/10/2015 (HTVA)
Abonnement	80,76 €	66,69 €
Consommation	73,88 €	220,86 €
Contributions et taxes	10,82 €	17,92 €
Autres	−19,17 €	
Total TVA	65,86 €	
Total TTC	517,62 €	

Comment mieux gérer vos dépenses d'énergie ?

- Suivez vos consommations d'énergie avec Cap EcoConso. Ce service gratuit disponible dans votre Espace client vous permet d'analyser et d'agir sur vos consommations d'électricité et/ou de gaz naturel. Rendez-vous sur www.CapEcoConso.fr.
- Faites briller vos ampoules : nettoyez vos ampoules régulièrement : vous obtiendrez jusqu'à 40% de lumière en plus à puissance égale.

Des conseils pratiques pour un meilleurs suivi de son budget énergie

Le nouveau nom de GDF SUEZ

Distributeur
Son rôle est d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.
Il intervient notamment lors du raccordement au réseau et du relevé des compteurs par le distributeur ou par vous-même.

Facture estimée
Les estimations de consommation sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité.
Elles sont calculées en fonction d'un historique de votre consommation, s'il existe, ou de toute information communiquée par le distributeur ou par vous-même.

Facture sur relevé
Les relevés de compteur sont effectués par le distributeur. Si vous êtes absent lors du passage du technicien et que votre compteur n'est pas accessible, le distributeur nous transmet une estimation.

Fournisseur
ENGIE est votre fournisseur d'énergie et commercialise des offres de gaz naturel (au tarif réglementé ou à prix de marché) et d'électricité (à prix de marché uniquement). C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Informations
Pour de plus amples informations sur les prix de ENGIE et sur les économies d'énergie, consultez **particuliers.engie.fr**

Réclamation ou litige
En cas de réclamation, adressez-vous à votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : - appel non surtaxé) ou par courrier (ENGIE TSA 42108 - 76934 ROUEN CEDEX 09).
Après épuisement des voies de recours internes, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur de ENGIE, TSA 34321 - 92099 LA DEFENSE CEDEX.En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois,vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou http://www.energie-mediateur.fr.
Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Rythme de facturation:

Un Exemple:

Un lexique pour mieux comprendre les termes mentionnés sur la facture

Un rappel du rythme de facturation choisi par le client

Le nouveau nom de GDF SUEZ

LES TARIFS SOCIAUX

TARIF PREMIERE NECESSITE
TARIF SPECIAL DE SOLIDARITE GAZ

NOUVEAU CONTEXTE REGLEMENTAIRE AVEC LA LOI BROTTES

- **LA LOI DITE « BROTTES », PROMULGUÉE EN AVRIL 2013, ET LES DÉCRETS D'APPLICATION PRÉVOIENT NOTAMMENT :**
  - **L'élargissement du nombre de clients ayant-droits du Tarif de Première Nécessité** (TPN). La loi dite « Brottes » vise l'attribution du TPN à 4 millions de foyers (contre 1,6 - million de foyers bénéficiaires auparavant), grâce à l'identification de nouveaux ayants-droits par l'administration fiscale.
  - L'attribution du TPN par **tous les fournisseurs d'électricité**, et non plus seulement EDF et les opérateurs historiques (ELD).
  - L'extension du bénéfice des tarifs sociaux aux **résidences sociales conventionnées** (le gestionnaire reversera l'économie induite sous forme de réduction du montant des charges facturées aux occupants du logement).

CONDITIONS D'ACCÈS AUX TARIFS SOCIAUX

- **Déclarer un revenu fiscal de référence (RFR) annuel, par part fiscale du foyer contribuable de l'impôt sur le revenu, inférieur ou égal à 2175 €**

OU

- **Avoir des ressources dans la limite du plafond Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou Aide à une Complémentaire Santé (ACS)**
  - Ces plafonds de revenus sont fixés par décret et peuvent être révisés par les pouvoirs publics.
  - La révision des plafonds pour la CMU-C ou l'ACS intervient généralement au 1er juillet (dernière revalorisation au 1er juillet 2014).
  - La définition du foyer n'est pas identique entre le Fisc et la Sécurité Sociale.
  - Les ressources prises en compte par le Fisc et par la Sécurité Sociale sont également différentes

LES DÉDUCTIONS FORFAITAIRES SUR CHAQUE FACTURE

- **Pour le TPN , les déductions s'échelonnent entre 71 € et 140 €.**

NOUVEAU

Déduction forfaitaire (en €TTC/an)	3 kVA	6 kVA	9 kVA et plus
UC = 1	**71**	87	94
1 < UC < 2	88	109	117
UC >=2	106	131	**140**

Le nombre d'Unités de Consommation est basé sur la composition du foyer;

Le nombre d'UC pris en compte est celui fourni par l'OAM s'il est disponible et qu'il date de moins de 18 mois, à défaut celui fourni par l'administration fiscale sera alors utilisé

- **Pour le TSS , les déductions s'échelonnent entre 23 € et 185 €**

Déduction forfaitaire (€TTC/an)	0-1000 kWh/an		000-6000 kWh/an		6000 et plus kWh/an	
UC = 1	**23**	TSS 1	72	TSS 4	123	TSS 7
1 < UC < 2	30	TSS 2	95	TSS 5	153	TSS 8
UC >=2	38	TSS 3	117	TSS 6	**185**	TSS 9

CONTACTS UTILES : LES PRESTATAIRES DES TSE

N° Vert 0 800 333 123 — Tarif de Première Nécessité

N Vert 0 800 333 124 — Tarif Spécial de Solidarité gaz

Ces numéros <u>gratuits</u> sont mis à disposition de tous les clients, quelque soit leur fournisseur, du lundi au vendredi de 9h à 18h, pour leur permettre de :

- ***Avoir des informations générales sur les Tarifs Sociaux de l'Energie (TPN/TSS) et vérifier leur éligibilité***
- ***Voir le nombre d'UC pris en compte***
- ***Voir l'avancement de leur demande aux TSE***
- ***Communiquer leur nouvelle adresse et leur nouvelle référence de contrat en cas de déménagement***
- ***Obtenir un duplicata d'attestation en cas de perte***

LES TARIFS SOCIAUX, C'EST AUSSI

- **SUR LA BASE DES DÉCRETS DE 2008 :**
  - la **gratuité des frais d'accès à l'énergie**, si emménagement
  - la **réduction de 80% sur les frais de DPI** (Déplacement Pour Impayés)
  - **un délai de relance assoupli** : 30 jours supplémentaires sont accordés au-delà de la DLP (Date Limite de Paiement)
  - **le signalement** de la situation d'impayé du client, à sa commune et à son département , après le dépassement de la DLP, au moment de la relance (mais le client peut s'opposer à ce moment là à cette transmission d'information)
  - **le signalement** de la situation d'impayé du client, à sa commune et à son département , après la réduction ou la suspension de fourniture (comme pour tout client)

LES TARIFS SOCIAUX A EDF : SUR LA FACTURE DU CLIENT AU RECTO

Bloc synthèse

Votre facture du 17/02/2013 N° 12 086 208 566

Période du 21/12/2012 au 17/02/2013

Détails au verso

Electricité Consommation sur index estimé, abonnement et taxes	20,30 €
Gaz naturel Consommation sur index estimé, abonnement et taxes	19,95 €
Remises et réductions	-2,02 €
Total Hors TVA	38,23 €
TVA	*4,45 €*

Total TTC
42,68 €

A régler avant le 04/03/2013

Prochaine facture vers le 19/04/2013 - Prochain relevé vers le 19/06/2013

LES TARIFS SOCIAUX A EDF : SUR LA FACTURE DU CLIENT AU VERSO

Bloc détails

Retrouvez l'explication de votre facture sur facture.edf.com

Votre contrat Electricité "Tarif <Bleu> »

Compteur électromécanique n°573

Consommation sur la base d'une estimation	Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Du 21/12/2012 au 17/02/2013 06 kVA						
	Relevé	Estimé				
Base	54463	54666	6	0,0828	0,50	19,6
Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 7,00 €)					8,66	

Abonnement	Prix Unitaire HT (€/mois)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Abonnement Tarif Normal 06 kVA Base du 18/02/2013 au 19/04/2013	5,47	10,94	5,5
Total de votre abonnement (dont acheminement 8,02 €)		5,47	

Taxes et Contributions	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	203	0,00916	1,86	19,6
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	203	0,01300	2,63	19,6
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			1,68	5,5
Total taxes et contributions			6,17	

Total Electricité hors TVA	20,30

Remises et réductions hors TVA

Déduction forfaitaire Tarif Spécial Solidarité gaz (TSS) – échéance du <22/01/2013>	-19,51	19,6
Déduction forfaitaire Tarification Première Nécessité électricité (TPN) du <date début> au <date fin>	-2,02	19,6
Régularisation déduction forfaitaire TPN	-19,51	19,6

TVA

TVA à 5,5 % sur un montant total de 21,51 €	1,18
TVA à 19,6 % sur un montant total de 16,71 €	3,27
Total TVA	4,45

MERCI

Afin de nous aider à protéger votre confidentialité, PowerPoint a bloqué le téléchargement automatique de cette image.